



Bordeaux, le 26 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan électrique 2017 de la Nouvelle-Aquitaine

Nouvelle-Aquitaine : 1^{ère} région de France pour sa production d'énergie solaire

La région Nouvelle-Aquitaine reste la 1^{ère} région de France productrice d'énergie solaire (2,5 TWh). La consommation d'électricité en Nouvelle-Aquitaine est stable par rapport à 2016 (39,5 TWh). D'ici 2022, RTE va investir près de 550 millions d'euros en Nouvelle-Aquitaine pour adapter le réseau et sécuriser l'alimentation électrique de la région afin de contribuer à la réussite de la transition énergétique et à la performance économique des territoires.

Les parcs de production d'électricité éolienne et solaire se sont respectivement développés de + 27% et + 18% en 2017 en Nouvelle-Aquitaine pour atteindre 875 MW et 2045 MW. Avec ces nouvelles installations éoliennes et des conditions de vent favorables, **la production éolienne augmente fortement (+ 30%)**. **La production solaire continue elle aussi sa progression (+7%)**, tandis que la production hydraulique baisse de - 28% (soit 2,8 TWh), en raison d'une pluviométrie moins abondante. La production d'électricité renouvelable hors hydraulique atteint un record : 5,3 TWh, soit 10% de la production régionale. Au global, la production d'électricité de la région augmente de + 5%, atteignant 54,3 TWh.

Toutes filières confondues, **la production annuelle d'électricité en Nouvelle-Aquitaine a dépassé de plus d'un tiers la consommation régionale en 2017**. Cette situation n'est pas atteinte à tout moment. En particulier, lors de la vague de froid de janvier 2017, la Nouvelle-Aquitaine a atteint une pointe de consommation supérieure à celle des cinq dernières années (9600 MW le 20 janvier) et a dû recourir à des importations d'électricité. Durant cette période, jusqu'à 2500 MW ont été importés de l'Espagne vers la France.

La consommation finale d'électricité en Nouvelle-Aquitaine s'établit à 39,5 TWh, comme l'an dernier. Cette stabilité reflète la tendance générale à la stabilisation de la consommation française due aux mesures d'efficacité énergétique et aux évolutions structurelles de l'activité économique plus tournées vers les services.

RTE a réalisé 133 millions d'euros d'investissements dans la région en 2017 et prévoit près de 550 millions d'euros sur la période 2018-2022. Ces investissements portent principalement sur l'adaptation du réseau au développement des énergies renouvelables et sur l'accompagnement de la dynamique économique des territoires de la Nouvelle-Aquitaine. C'est notamment l'utilisation croissante de technologies numériques sur le réseau qui permettra une plus grande performance et sûreté du système électrique.

Consultez le **bilan électrique de la Nouvelle-Aquitaine 2017** en ligne : bilans-electriques-regionaux-2017.rte-france.com/naq



RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.